

COMMENT ÇA MARCHE ?

Accédez à l'espace "Mon compte"

- Il est accessible à partir de la page d'accueil du site **www.caf.fr**.
- Vous devez d'abord vous identifier en saisissant le code postal de votre lieu de résidence, votre numéro allocataire, votre code confidentiel et les jours et mois de votre naissance.
- Allez ensuite dans la rubrique "**Mes démarches**" et cliquez sur "**Déclaration trimestrielle RSA**".

Déclarez vos ressources en ligne !

- Pour chaque personne à charge présente au foyer, vous devez :
 - vérifier les informations concernant sa situation familiale et professionnelle,
 - saisir ses ressources (revenus, pensions, indemnités, argent placé, autres revenus) pour les mois indiqués.
- A la fin de la saisie, un récapitulatif de déclaration est affiché. Vous pouvez, si vous le souhaitez, l'imprimer pour en conserver une copie.
- Les informations saisies sont directement transmises à la Caf. Plus besoin de nous retourner le formulaire papier !

Info ⊕ : si vous ne disposez pas d'un accès Internet, renseignez-vous auprès de votre mairie. Il existe peut-être un espace public multimédia près de chez vous !